Un outil pour des communications accessibles

Cet outil vous présente les principes de base pour communiquer de façon accessible avec tous les parents.

Le document doit être attrayant, simple et concret. L'objectif de la communication est de créer un lien afin de fournir de l'information.

Soyez positifs, chaleureux et allez à l'essentiel!

PORTRAIT DE L'ALPHABÉTISME AU QUÉBEC[1]

NIVEAU INFÉRIEUR À 1 — COMPÉTENCES TRÈS FAIBLES (4 % de la population)

La personne
- peut lire des mots simples;
- a un vocabulaire de base;
- est incapable de lire la posologie d'un médicament.

NIVEAU 1 — COMPÉTENCES FAIBLES (15 % de la population)

La personne
- peut repérer une information dans un texte court;
- peut remplir des formulaires simples;
- peut comprendre la signification de certaines phrases.

NIVEAU 2 — COMPÉTENCES FAIBLES À MOYENNES (34 % de la population)

La personne
- peut lire des textes simples et clairs;
- a suffisamment de compétences pour fonctionner au quotidien;
- a de la difficulté à assimiler de nouvelles compétences professionnelles;
- a de la difficulté à comprendre de l'information complexe.

NIVEAU 3 — COMPÉTENCES VISÉES (36 % de la population)

La personne
- peut comprendre et interpréter des textes denses ou longs;
- est bien outillée pour travailler dans une société complexe et évoluée;
- a le niveau de compétences nécessaire pour obtenir un diplôme d'études secondaires et accéder à des études postsecondaires.

NIVEAUX 4 ET 5 — COMPÉTENCES SUPÉRIEURES (11 % de la population)

La personne
- peut traiter de l'information complexe;
- peut analyser et intégrer des concepts compliqués.

MYTHES

Les personnes peu alphabétisées et les faibles lecteurs sont :

- des aînés;
- des immigrants;
- des gens qui ne sont pas allés à l'école;
- tous des gens sans emploi;
- des gens peu intelligents.

RÉALITÉS

Les personnes peu alphabétisées et les faibles lecteurs

- représentent 53 % de la population québécoise (seuls les gens âgés entre 16 ans et 65 ans font partie des statistiques);
- sont nés en majorité au Canada (au Québec, une majorité du niveau -1 et 1 est née au Canada);
- sont allés à l'école;
- sont nombreux à être sur le marché du travail;
- sont des gens débrouillards qui ont appris à fonctionner sans outils dans une société complexe;
- sont majoritairement issus de milieux défavorisés.

[1] *Source : L'information transmise provient de l'organisme d'alphabétisation populaire Sac à mots de Cowansville, Document «Communiquer SAM — Simplifier, adapter, maximiser».*

TRUCS ET ASTUCES

pour rédiger des communications accessibles à tous les parents

ORGANISATION DU MESSAGE

- Regrouper les idées.
- Mettre des titres et des sous-titres.

CONTENU

- Rédigez des messages courts (courtes phrases maximum 15 mots et paragraphes épurés).
- Utilisez des mots simples.
- Priorisez les verbes actifs et utilisez le présent.
- Évitez les métaphores, les acronymes, les pléonasmes et les adverbes en *ment*.

STYLE ET PRÉSENTATION VISUELLE

- Aérez le texte et alignez à gauche (ne pas justifier).
- Optez pour un caractère simple et gros (minimum 12) et des couleurs contrastantes.
- Rendez le document attrayant en ajoutant des images qui aident à la compréhension.
- Optez pour un fond uniforme (idéalement blanc).
- Utilisez un format de document 8 ½ x 11.
- Envoyez des communications avec moins d'informations de façon plus fréquente plutôt que d'envoyer à intervalle espacé beaucoup d'informations.

La Maison de la famille de Brossard a développé des pictogrammes à utiliser dans un cadre scolaire. Nous vous invitons à les télécharger et à les utiliser gratuitement sur :
www.mfdebrossard.org/fr/logos-pour-ecoles/

EXEMPLE

Communication à éviter

CONGÉ DE PÂQUES

Prenez note que le vendredi 19 et lundi le 22 avril, l'école sera fermée en raison du congé de Pâques.

Communication à privilégier

CONGÉ DE PÂQUES
Vendredi 19 avril
Lundi 22 avril
École fermée

**Merci aux organismes en alphabétisation
Le Fablier, une histoire de familles et l'Écrit Tôt de Saint-Hubert
pour leur collaboration au projet.**

Cet outil a été conçu grâce à la participation financière de
l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et en réussite éducative de la Montérégie (IRCM)
dans le cadre d'une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
et avec la collaboration de la commission scolaire Marie-Victorin.